

4	CRPE
Fiche- résumé	
P	PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE BO n° 25 du 24 juin 2021
<p>Remplace l'arrêté du 18 février 2015. Entre en vigueur à la rentrée 2021.</p> <p>L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous Place fondamentale de l'école maternelle avec l'instruction obligatoire à 3 ans dans la loi pour une École de la confiance. École bienveillante et ambitieuse : tous sont capables d'apprendre et progresser. Mission : donner envie d'aller à l'école pour apprendre, épanouir sa personnalité, être curieux, avoir confiance. Collaborer par le jeu et la socialisation, compétence fondamentale à acquérir.</p> <p><u>1. Une école qui s'adapte aux jeunes enfants</u> L'enfant qui entre pour la première fois en maternelle a déjà des acquis à prendre en compte à l'école.</p> <p>1.1. Une école qui accueille les enfants et leurs parents dans le respect mutuel de chacun : un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents : confiance, information., Bien-être, prise en compte de la diversité des familles. Les parents comprennent le rôle de la maternelle : place du langage, de la compréhension, le jeu (libre), importance des activités physiques, artistiques. L'accueil quotidien dans la salle de classe pour favoriser la séparation et sécuriser l'enfant. L'enfant est un interlocuteur.</p> <p>1.2. Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants : l'école construit des passerelles entre la famille et l'école, le temps scolaire et périscolaire, les institutions de la petite enfance et l'école élémentaire. L'équipe pédagogique organise la vie de l'école avec les ATSEM. Continuité éducative et bien être entre temps scolaire, cantine, accueil périscolaire, PEDT, cycle 2 (suivi individuel), RASED.</p> <p>1.3. Une école qui tient compte du développement de l'enfant : en maternelle il y a progrès en socialisation, langage, motricité et capacités cognitives (maturation et situations scolaires). Prise en compte des différences entre enfants. L'équipe pédagogique aménage l'école pour répondre aux besoins de jeu, mouvement, repos, découverte. Le temps est organisé en fonction de l'âge et alterne des moments plus ou moins exigeants physiquement et cognitivement. Accueil, récréations, repos, hygiène... sont des temps d'éducation, repères sécurisants.</p> <p>1.4. Une école qui pratique une évaluation positive : l'évaluation est un outil de régulation, non un instrument de prédiction ou de sélection. Observation attentive de ce que chaque enfant dit ou fait. Compréhension du cheminement, des progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Tenir compte des différences d'âge dans une classe et l'élève identifie ses réussites. L'évaluation positive (observation puis interprétation des progrès) permet d'adapter les activités en fonction des besoins de chacun. L'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies par l'école. Les parents sont informés de la progression de leur enfant.</p> <p><u>2. Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage</u> Travail d'équipe pour définir la progressivité des enseignements sur le cycle : ressources, outils communs, pratiques, objets, matériels... pour offrir une variété de situations. Dans la classe, situations d'apprentissage variées pour un objectif précis : jeu, résolution de problèmes, entraînements en</p>	

fonction du groupe et de chacun. Pour les petits : observation, imitation. Favoriser les interactions, l'attention partagée, l'échange de points de vue, les projets, les supports numériques. Attention aux fiches.

2.1. Apprendre en jouant : dans toutes les classes et dans tous les domaines. Le jeu favorise l'autonomie, agit sur le réel ; construire des fictions, favoriser l'imaginaire, la motricité, expérimenter des règles et rôles sociaux, la communication, l'amitié. Formes différentes : jeux symboliques, d'exploration, de construction, de manipulation, collectifs, de société, fabriqués, inventés... Temps suffisant pour l'activité de jeu. Observation des jeux libres et jeux structurés visant explicitement un apprentissage.

2.2. Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes concrets : quels que soient le domaine et le moment. Questions ouvertes, tâtonnement, cheminement par le langage ou par l'action, la discussion. Ces activités cognitives donnent l'envie d'apprendre et rendent autonomes intellectuellement.

2.3. Apprendre en s'exerçant : les apprentissages s'inscrivent dans un temps long et les progrès ne sont pas linéaires. L'appropriation passe par la reprise de processus connus ou de nouvelles situations. Les répétitions se font dans des conditions variées. Pour les grands, situations d'entraînement ou d'auto-entraînement voire d'automatisation. Explication de l'apprentissage de la part de l'enseignant, sens des efforts, progrès réalisés. Les choix pédagogiques prennent en compte les acquis des enfants.

2.4. Apprendre en se remémorant et en mémorisant : les opérations mentales de mémorisation ne sont pas volontaires. Dès 1 an, les enfants s'appuient sur leur perception de l'environnement. Le langage qu'ils entendent aide à l'apprentissage, la mémorisation. Le PE donne des informations claires, explicites pour se remémorer, fait des retours réguliers, rappels de connaissances antérieures, mises en relation... Faire apprendre avec des comptines, chansons, poèmes. Prendre conscience qu'apprendre à l'école, c'est toujours remobiliser les acquis antérieurs.

3. Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central « *Apprendre ensemble et vivre ensemble* ». Communauté d'apprentissage pour une citoyenneté respectueuse des règles de laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures. Devenir élève sur le cycle. Repérer le rôle des adultes, la fonction des espaces et les règles. Élèves consultés, débat collectif ; la maternelle vise l'acquisition de la vie en société. Scolarisation des élèves handicapés, regard positif sur les différences. Traitement équitable des enfants, égalité filles/garçons.

3.1. Comprendre la fonction de l'école : activités, expériences sont des manières d'apprendre qui vont vers des connaissances, savoir-faire avec les autres et l'enseignant. Le langage est important dans ce processus. L'enfant entre dans un rythme collectif et renonce à ses désirs immédiats. Progressivement, posture d'élève. Mises en situation comprises par les enfants et les parents. L'enseignant incite à coopérer, faire des efforts, persévérer grâce aux encouragements, faire des essais, prendre des initiatives, faire des choix, fait acquérir méthodes de travail, fait des liens entre les séances, fait reformuler, donne des critères de réussite. Utilisation de procédés identiques afin de stabiliser les repères, et percevoir les progrès à faire.

3.2. Se construire comme une personne singulière au sein d'un groupe : projets communs, coopérer, partager les tâches, prendre des initiatives et des responsabilités, le goût des activités collectives, plaisir d'échanger, confronter son point de vue. Apprentissage des règles de communication et d'échange. L'enfant trouve sa place dans le groupe, se fait reconnaître comme une personne. Les règles collectives sont données et justifiées : droits et obligations. Appropriation par répétition d'activités rituelles puis élaboration collective de règles. Sensibilités aux expériences morales (empathie, justesse, stéréotypes...) par des histoires lues. Au fil du cycle, capacités à identifier, exprimer verbalement ses émotions et sentiments, estime de soi, entraide, partage avec les autres.

Les cinq domaines d'apprentissage

Cinq domaines pour identifier les apprentissages visés et leurs interactions. Ils sont essentiels au développement de l'enfant, au quotidien. Place primordiale du langage pour la réussite de tous avec le domaine « *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* ». La stimulation et la structuration du langage oral et l'entrée progressive dans l'écrit sont les 2 priorités de la maternelle. « *Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique* » et « *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques* » développent les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité, la pensée et le langage oral et écrit. « *Acquérir les premiers outils mathématiques* » et « *Explorer le monde* » développent une 1^{ère} compréhension de l'environnement, du questionnement. Le programme donne une définition générale du domaine, les objectifs, des indications pédagogiques et des repères pour organiser la progressivité des apprentissages.

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

« *Langage* » : ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et progressivement, lit et écrit. À l'école maternelle, mobilisation simultanée des 2 composantes du langage en relation duelle, petits groupes ou collectif :

- **Langue orale** : dans les interactions, en production et en réception pour communiquer, comprendre, apprendre et réfléchir. Découverte des caractéristiques de la langue française et écoute dans d'autres langues parlées.

- **Langue écrite** : lue par l'adulte, présentée et explicitée jusqu'à ce qu'ils commencent à l'utiliser. Découverte des spécificités et rôle pour garder une trace, réfléchir, anticiper, s'adresser à un absent. Il prépare au lire-écrire du cycle 2.

1.1. L'oral

Acquisition quelle que soit la langue maternelle, grâce aux interactions avec les pairs et les adultes. Sollicité et stimulé, il apprend à parler et comprendre : il nomme et désigne ce qu'il fait, voit, imagine, ressent. À l'école, mise en œuvre d'une langue orale riche, organisée, compréhensible grâce à un enseignement structuré et régulier contribuant à l'apprentissage de la lecture au cycle 2. L'enseignant accompagne en reprenant les productions orales pour apporter mots ou structures de phrases. L'enseignant ralentit son débit avec les petits, fait des énoncés brefs, corrects et articulés. Progressivement, il complexifie. Chacun doit passer de la prise de parole spontanée à une conversation plus organisée en grand groupe. Attention de tous requise afin de comprendre des propos et textes plus longs, conscience des langues, des mots du français et ses unités sonores.

Objectifs visés et éléments de progressivité

- Oser entrer en communication

Objectif : permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis, besoin, questionner, annoncer une nouvelle. Il entre en communication, fait des efforts pour être compris. **2-4 ans** : productions plus longues et complexes, ordre correct des mots, compréhensibles par tous. **Après 3-4 ans**, ils progressent sur le plan syntaxique et lexical. Énoncés plus complets, organisés, cohérents, prises de paroles plus longues. **Autour de 4 ans**, ils découvrent que les personnes pensent et ressentent différemment. Ils comprennent qu'ils agissent sur les autres par le langage, effet de la parole, ils peuvent expliquer, réexpliquer. Ils posent des questions, font des plaisanteries. Accroissement du vocabulaire, organisation plus complexe des phrases. **Fin de maternelle**, conversation enseignant-enfants proche de celle que l'enseignant a avec d'autres adultes. Conditions bienveillantes et sécurisantes pour que tous prennent la parole. Le PE accueille les erreurs « positives » et reformule. Il construit l'équité en réduisant les écarts langagiers.

- Comprendre et apprendre

Les discours de l'enseignant sont des moyens de comprendre et apprendre pour les enfants. En compréhension, ils entendent dans des scènes liées à des expériences personnelles et affectives. Ils s'intéressent à ce qu'ils ignorent. Moment de réception : le travail mental sans parler est une activité langagière encouragée car vise à construire des outils cognitifs : reconnaître, rapprocher, catégoriser, contraster, se construire ces images mentales à partir de fictions, relier des événements, mots traitant l'espace et le temps... Activités cruciales.

- Échanger et réfléchir avec les autres

Les moments de langage à plusieurs sont nombreux : résolution de problèmes, compréhension d'histoires entendues... Il y a argumentation, explication, intérêt... pour ce que les autres croient, savent, pensent... L'enseignant commente l'activité en cours. Évoquer c'est parler de ce qui n'est pas présent ; mobiliser le langage pour se faire comprendre sans autre appui, s'exprimer explicitement. L'enseignant induit recul et réflexion sur les propos tenus.

En complément des situations d'évocation, pratiquer des activités de description à l'oral, d'un objet, image, action pour exercer les élèves à l'observation attentive, à l'ajustement du vocabulaire progressivement enrichi. Cette pratique de description peut s'articuler avec l'observation et l'exploration du vivant, des objets et de la matière. Installer durablement une culture du respect de la nature, de sa diversité, en prolongeant ces pratiques par des activités témoignant du respect de l'environnement (tri des déchets, plantations, réalisations en arts plastiques, etc.).

- **Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique :**

Intérêt des jeunes enfants pour les langues entendues, reproduction de sons pour entrer en communication. **Dès 3-4 ans**, prise de conscience des efforts à faire pour maîtriser une langue. Alors, centrer leur attention sur l'apprentissage du vocabulaire et de la syntaxe, les unités sonores.

- *Enrichir le vocabulaire* : découverte de champs lexicaux variés à la maternelle. Les interactions, temps rituels, jeux, situations vécues, apprentissages, lectures, augmentent le bagage lexical compris et utilisé. L'enseignant fait attention au choix des mots, leur prononciation, mise en réseau et appartenance à toutes les catégories grammaticales. Il facilite l'emploi, la compréhension, la mémorisation des mots, expressions dans des phrases et textes.

- *Acquérir et développer la syntaxe* : s'acquiert conjointement avec le lexique. Les structures syntaxiques s'approprient dans toutes les activités en pratiquant la langue orale, en fréquentant la langue écrite. Le PE accompagne la production de phrases courtes, simples qui vont devenir complexes. Il en emploie et les fait réutiliser en situation (phrases négatives, interrogatives...). Appui sur des objets, jeux, imagiers, albums, situations vécues dans des contextes variés pour une mémorisation et réutilisation.

- *Acquérir et développer une conscience phonologique* : pour lire et écrire, il faut identifier les unités sonores que l'on emploie lorsque l'on parle français (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture du français est un code qui transcrit les sons (principe alphabétique). Quand l'enfant apprend à parler, il reproduit les mots entendus donc les sons. Il joue avec les sons aléatoirement. À l'école maternelle, manipulation volontaire des sons, identification, dissociation, ressemblances, différences. Pour s'intéresser aux syllabes et phonèmes, il doit se détacher du sens. Identification de syllabes communes à plusieurs mots, les isoler. On commence par les sons voyelles sans exclure les sons-consonnes. L'enseignant habitue à décomposer volontairement en syllabes orales avec le frappé d'une suite sonore, en découpant oralement des mots connus en syllabes, repérer une syllabe identique dans des mots à 2 syllabes, intervertir des syllabes mais sans support, ni écrit, ni image. On peut le faire en grand groupe mais on privilégie les petits groupes quand des enfants sont en difficulté ou participent peu. **Dès la PS** : écoute active et jeux vocaux, comptines chantées, formulettes, chansons, petits poèmes, textes courts... pour stimuler la curiosité et l'attention aux sons. **MS** : sensibilisation aux sons plus régulièrement. **GS** : séances régulières et fréquentes surtout avec les enfants qui n'évoluent pas dans les essais d'écriture. Activités similaires amorcées sur les sons-voyelles (ceux qui sont égaux à une syllabe) et quelques sons-consonnes.

- *Éveiller à la diversité linguistique* : découverte de langues différentes pour communiquer. Jeux, comptines, histoires connues en langues régionales, étrangères, LSF. Valorisation de la langue d'origine des enfants multilingues ou non francophones. Richesse du multilinguisme. La diversité linguistique contribue à la conscience phonologique et au langage oral : sensibilité, sensorialité, compétences motrices, relationnelles et cognitives.

1.2. L'écrit

Objectifs visés et éléments de progressivité

Culture commune de l'écrit. Mieux comprendre des écrits, nature et fonction langagière de ces tracés, de quelqu'un pour quelqu'un. Écrits tâtonnants autonomes en fin de cycle sur lesquels s'appuieront les enseignants du cycle 2.

- **Écouter de l'écrit et comprendre**

Fréquentation de la langue de l'écrit, différente de l'oral de communication, pour préparer au cycle 2. Les habituer à la réception pour en comprendre le contenu. L'enseignant guide la compréhension, lit, anime les échanges après l'écoute. Les élèves développent l'écoute et la représentation des situations. Progressivité dans les choix des textes de plus en plus longs et éloignés de l'oral : littérature de jeunesse et documentaires.

- **Découvrir la fonction de l'écrit**

L'objectif est de comprendre que les signes écrits valent du langage. En réception, l'écrit donne accès à la parole de quelqu'un et en production, il permet de s'adresser à quelqu'un qui est absent ou garder une trace. L'écrit transmet, donne, rappelle des informations et fait imaginer. Différents supports utilisés : livres variés, affiches, lettres, messages électroniques, téléphoniques, étiquettes... en relation avec les situations ou projets.

- **Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement**

Quand l'enseignant estime que les enfants sont prêts à faire ces activités, la production se fait largement avec l'adulte (pas de pré-lecture). Différentes étapes en durée pour la production d'écrit. Phase fondamentale d'élaboration orale. Dictée à l'adulte et essais d'écriture spontanés.

- **Découvrir le principe alphabétique**

Selon lequel l'écrit code l'oral mais pas directement le sens. À découvrir en PS/MS/GS : relation lettres/sons et commencer à mettre en œuvre. On vise la découverte de ce principe, non l'apprentissage systématique des relations entre formes orales et écrites. La progressivité de l'apprentissage doit partir de l'écriture pour comprendre comment la parole devient écrit d'où importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit. L'écrit vers l'oral se fera plus tard. Donc, dans le même temps, développer la conscience phonologique. La découverte du principe alphabétique rend possibles les premières écritures autonomes en fin de maternelle car elle est associée à : la découverte de la fonction de l'écrit et les productions avec l'aide d'un adulte ; la manipulation des syllabes et phonèmes ; à partir de la MS, l'initiation aux tracés de l'écriture ; la découverte des correspondances entre les trois écritures (cursive, script, capitales). L'écriture autonome est l'aboutissement de tout cela.

- **Commencer à écrire tout seul**

● *Un entraînement nécessaire avant de pratiquer l'écriture cursive : des exercices graphiques* : Il faut plusieurs années pour acquérir les habiletés nécessaires à l'écriture : regard qui pilote la main, utiliser de façon coordonnée les 4 articulations pour tenir et guider l'instrument d'écriture (épaule, coude, poignets, doigts), contrôler les tracés, tracer volontairement des signes abstraits non des dessins mais des lettres. Les exercices graphiques qui permettent de s'entraîner aux gestes moteurs et l'écriture sont deux choses différentes à ne pas confondre. **PS** : motricité générale, exercices graphiques pour habituer à contrôler et guider les gestes par le regard : gestes moteurs mobilisés dans le dessin et l'écriture cursive, repérage de l'espace feuille. **MS/GS** : motricité fine qui prépare à l'écriture, gestes de l'écriture, posture, tenue de l'outil, gestion de l'espace graphique (gauche vers droite, alignement). Le maître varie les modèles et prend le temps des démonstrations. Pas d'enseignement systématique de l'écriture en capitales. Si elle est pratiquée par les enfants, veiller à l'ordre des lettres. Entraînement en écriture cursive pour apprendre à tracer chaque lettre et enchaînement de plusieurs lettres en levant l'instrument à bon escient. Il faut que les enfants aient acquis une certaine maturité motrice. Entraînement pouvant être commencé **en MS** avec certains mais surtout **en GS** et souvent au **second semestre** et poursuivie systématiquement en CP. Écriture régulière du prénom. À partir de **la MS et régulièrement en GS**, correspondance des 3 écritures est expliquée (cursive, scripte, capitale). Transcription de mots, phrases, textes courts, saisie sur ordinateur. En binôme, ils apprennent la relation entre oral et écrit : un enfant nomme les lettres et montre, le second cherche sur le clavier. Vérification sur l'écran puis sur la feuille imprimée. L'enseignant veille à ne jamais isoler les 3 composantes de l'écriture : composante sémantique (sens de ce qui est écrit), composante symbolique (code alphabétique), composante motrice (dextérité graphique).

● *Les essais d'écriture des mots* : valoriser publiquement les essais **des petits** qui disent avoir écrit. Lignes, signes, pseudo-lettres : l'enseignant dit qu'il ne peut pas encore les lire. **MS** : commande d'écriture de mots simples (nom du personnage d'une histoire). But : voir l'enseignant écrire devant eux ; documents affichés et commentés. L'enseignant lit leurs traces ou bruite ou dit qu'il ne peut pas

encore lire. Il discute avec l'enfant, valorise les essais, ne laisse pas croire que les productions sont correctes. Il explique des procédés, écrit la norme, fait le lien entre unités sonores et graphèmes. Peut faire recopier la norme. Activité plus fréquente en GS.

• *Les premières productions autonomes d'écrits* : quand les enfants ont compris que l'écrit est un code qui permet de délivrer des messages, on peut les inciter à produire des messages écrits. **GS** : l'enseignant encourage et valorise les essais spontanés. Il incite les enfants à écrire. Quand ils savent ce qu'ils veulent écrire, ils peuvent chercher dans des textes connus, utiliser le principe alphabétique, demander de l'aide. Plus ils écrivent, plus ils ont envie. Accepter le mélange capitales/cursives. Ils utilisent des stratégies pour écrire des mots nouveaux : recopier des morceaux d'autres mots, tracer des lettres dont le son se retrouve dans le mot à écrire (ex : voyelles), lettre et valeur phonique (K=ca). La séparation des mots est difficile jusqu'à la fin du C2. Les premiers essais d'écriture spontanés et autonomes sont accueillis positivement et montrent qu'ils commencent à comprendre la fonction et le fonctionnement de l'écriture. L'enseignant commente les productions avec l'enfant, il écrit en français normé et souligne les différences. Coin écriture avec matériel (outils, feuilles blanches, à lignes, ordinateur, imprimante, tablettes, stylets, correspondances des graphies, textes connus...) pour s'entraîner, copier... Recueil des lères écritures dans un dossier individuel pour l'entrée au CP.

1.3. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle : 21 compétences.

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage oral syntaxiquement correct et précis.
- Utiliser le lexique appris en classe de façon appropriée.
- Reformuler son propos pour se faire mieux comprendre.
- Reformuler le propos d'autrui.
- Pratiquer divers usages de la langue orale : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.
- Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à la compréhension et à la production de l'écrit.
- Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.
- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.
- Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue).
- Distinguer et manipuler des syllabes : scander les syllabes constitutives d'un mot, comprendre qu'on peut en supprimer, en ajouter, en inverser.
- Repérer et produire des rimes, des assonances.
- Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives) dans des mots ou dans des syllabes.
- Reconnaître les lettres de l'alphabet, connaître leur nom, savoir que le nom d'une lettre peut être différent du son qu'elle transcrit.
- Connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire d'écrire les lettres : cursive, script, capitales d'imprimerie, et commencer à faire le lien avec le son qu'elles codent. Copier à l'aide d'un clavier.
- Reconnaître son prénom écrit en lettres capitales, en script ou en cursive. Connaître le nom des lettres qui le composent.
- Copier en cursive un mot ou une très courte phrase dont le sens est connu.
- Écrire son prénom en écriture cursive, sans modèle.
- Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.

2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

Les activités physiques et artistiques contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel. Elles enrichissent l'imaginaire (émotions et sensations nouvelles). Exploration des possibilités physiques, habiletés motrices, nouveaux équilibres. Aident à la construction de la latéralité, l'image orientée de leur propre corps et mieux se situer dans l'espace et le temps. Développent la coopération, rapport à l'autre, respect des différences, socialisation. Lutte

contre les stéréotypes, égalité filles/garçons, éducation à la santé. Plaisir du mouvement et de l'effort, connaissance de leur corps pour le respecter. Expression orale avant, pendant, après chaque activité.

2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

À l'arrivée à l'école maternelle, les enfants n'ont pas le même développement moteur, pas les mêmes expériences corporelles. Prévoir des activités physiques variées avec des formes adaptées à l'âge des enfants : cela relève de la compétence de l'enseignant dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour atteindre les 4 objectifs. Le besoin de mouvement fait que l'on organise une séance par jour de 30 à 45 mn selon l'activité, l'organisation, l'intensité, le moment de l'année, le comportement des enfants. Les séances sont organisées en cycles de durée suffisante afin qu'il y ait exploration et construction de conquêtes motrices significatives.

- **Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets : peu à peu**, l'enfant s'investit plus longuement dans les situations d'apprentissage proposées. Il découvre les enchaînements de comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle puis courir puis...). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à parcourir plus de distance dans un temps donné (sablier, chanson). Il agit sur et avec des objets de tailles, formes, poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux...). Il expérimente leurs propriétés, découvre des utilisations (lancer, attraper, faire rouler...). Il essaie de reproduire un effet obtenu après tâtonnement. Progrès dans la perception et l'anticipation dans la trajectoire d'un objet dans l'espace.

- **Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées** : les plus jeunes ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres n'ont pas d'appréhension, pas de conscience des risques. Les enfants découvrent leurs possibilités dans des situations où ils explorent et étendent leurs limites. Conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper...), de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter...), découvrir des espaces inconnus ou incertains (piscine, patinoire, parc...). **Autour de 4 ans**, enrichir ces expérimentations avec du matériel sollicitant l'équilibre (patins, échasses), nouveaux modes de déplacement (tricycles...). L'enseignant attire leur attention sur leur sécurité et celle des autres (niveau de risque contrôlé par l'adulte). Découverte du milieu aquatique le plus tôt possible.

- **Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique** : il découvre et affirme ses possibilités d'improvisation, invention, création en utilisant son corps. Supports sonores variés (musiques, bruitages) ou écoute de soi et des autres au travers du silence. Utilisation d'objets prolongeant le mouvement (voiles, plumes...) **pour les petits**, surtout. Aménagements d'espaces adaptés, réels ou fictifs. Réalisations de groupes. Rôles d'acteurs et spectateurs pour **les grands** afin de saisir les dimensions de l'activité, les enjeux, les progrès. Projet collectif pour des spectateurs extérieurs à la classe.

- **Collaborer, coopérer, s'opposer** : premières découvertes de jeux moteurs vécus en collectif. Le collectif entraîne l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles. Les règles communes (délimitation de l'espace, droits, interdits...) sont une condition du plaisir de jouer dans le respect des autres. Pour **les plus jeunes**, atteinte d'un but commun par l'association d'actions réalisées en parallèle sans coordination réelle. Comprendre et s'approprier un seul rôle. Les rôles différents instaurent les premières collaborations. Puis, situations avec réel antagonisme des intentions (poursuivre des joueurs pour les attraper...) ou une réversibilité des statuts des joueurs (chat-souris). Pour **les plus grands**, entrer en contact du corps de l'autre, apprendre à le respecter, explorer des actions pour coopérer ou s'opposer. Jeux à deux ou de groupes pour s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, responsable de la durée du jeu...

2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle : 6 compétences.

- Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.
- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.

– Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s’opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

3. Agir, s’exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, mime, théâtre, arts du cirque, marionnettes...). La maternelle est la 1^{ère} étape du parcours d’éducation artistique et culturelle.

3.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

- **Développer du goût pour les pratiques artistiques** : occasion fréquentes de pratiquer seul ou à plusieurs avec des objectifs divers, ils explorent librement, laissent des traces avec des outils, font des essais, découvrent les matériaux. Ils s’intéressent aux effets produits par rapport aux intentions. Expression orale avant, pendant, après ou de manière décontextualisée.

- **Découvrir différentes formes d’expression artistique** : dans la classe, des œuvres sous formes de reproductions, enregistrements, films, captation vidéo. Sur le cycle 1 : familiarisation avec 10 œuvres de différentes époques dans différents champs artistiques. Fréquentation d’expositions, salles de cinéma et de spectacles vivants. Plaisir d’être spectateur.

- **Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix** : mettre des mots sur les émotions, sentiments, impressions, exprimer des intentions et évoquer les réalisations. Être précis pour comparer, différencier les points de vue, questionner, expliciter les choix, formuler ce à quoi ils pensent, justifier l’intérêt.

3.1.1. Les productions plastiques et visuelles

- **Dessiner** : du temps est donné pour dessiner librement dans un espace aménagé avec outils et supports. Expérimentations à partir d’outils et du temps d’échange pour comparer les effets produits. Réponses apportées par des plasticiens, illustrateurs d’albums aux problèmes qu’ils se sont posés. Consignes ouvertes pour une variété de productions puis mutualisation. Échanges à partir des différentes représentations d’un même objet. Les premiers dessins sont conservés pour des comparaisons dans la durée et percevoir les progrès. Ils peuvent être repris, prolongés.

- **S’exercer au graphisme décoratif** : sur le cycle, rencontre avec des graphismes décoratifs issus de traditions culturelles et d’époques variées. Répertoires d’images, motifs pour apprendre à reproduire, assembler, organiser à des fins créatives mais aussi transformer et inventer. Conduite par l’enseignant, l’activité entraîne l’exécution de tracés volontaires, observation fine, discrimination des formes. Développe la coordination œil-main, l’habileté gestuelle afin de faciliter l’écriture.

- **Réaliser des compositions plastiques planes et en volume** : seuls ou en petits groupes en s’intéressant à la couleur, aux formes, volumes. Mélanges de couleurs, nuances, camaïeux, superpositions, juxtapositions, images, moyens différents. Accompagner du lexique pour décrire les actions et les effets produits. Le travail en volume permet d’appréhender des matériaux très différents. La consigne est un problème à résoudre. Cela favorise la représentation du monde en 3D, la recherche de l’équilibre et de la verticalité.

- **Observer, comprendre et transformer les images** : apprendre **peu à peu** à caractériser les images fixes ou animées, leurs fonctions, distinguer le réel de sa représentation vers un regard critique. Observation d’œuvres et pratique régulière de productions plastiques et échanges.

3.1.2. Univers sonores

Objectif : enrichir les possibilités de création et l’imaginaire musical, personnel et collectif, en les confrontant à divers univers musicaux. Les activités d’écoute et de production sont interdépendantes.

- **Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons** : usages de leur voix pour une construction de leur voix d’adulte parlée et chantée. Exploration ludique (chuchotements, cris, respirations...). Apprendre à chanter en chœur ; pas trop d’enfants ensemble afin de travailler la précision du chant, de la mélodie, du rythme, des effets musicaux. Répertoire acquis de chansons et comptines adapté à l’âge, qui s’enrichit (tradition orale enfantine, répertoire d’auteurs contemporains). Au début, comptines et chants aux phrases musicales courtes, structure simple puis chants plus complexes sur le plan rythmique.

- **Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps** : plaisir de la découverte de sources sonores variées et évolution des possibilités gestuelles des enfants. Exploration avec les percussions corporelles, objets, instruments de percussion. On vise la maîtrise du geste afin de contrôler les effets. Familles d'instruments (ceux qu'on frappe, secoue, frotte, dans lesquels on souffle...).

- **Affiner son écoute** : vise la sensibilité, la discrimination et la mémoire auditive. Premières références culturelles, elles développent l'imaginaire. Temps spécifiques ritualisés, évolutifs dans la durée. Styles, cultures, époques, différents. Au début, extraits avec contrastes forts puis moins marqués. Écoute de plus en plus fine.

3.1.3. Le spectacle vivant

- **Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant** : suscitent la mise en jeu du corps et de nouvelles sensations et émotions. Enrichissent l'imaginaire et transforment l'agir et les déplacements. Mise en scène d'une expression poétique du mouvement, ouverture du regard sur le ressenti des autres. Mettre en jeu et en scène une expression poétique du mouvement, regarder les modes d'expression des autres, ressentis différents. Imiter, inventer, assembler, s'approprier un espace scénique pour une production collective. Relations aux autres facilitées lors des rituels de début et fin de séance, lors d'improvisations. Observations et échanges pour devenir des spectateurs actifs et attentifs.

3.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle : 9 compétences.

– Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.

– Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant.

– Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.

– Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.

– Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive.

– Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance.

– Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples.

– Décrire une image, parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.

– Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

4. Acquérir les premiers outils mathématiques

Les mathématiques contribuent à la structuration de la pensée. Compétences en mathématiques : un des objectifs prioritaires de la maternelle à travers le jeu, les objets, la résolution de problèmes. Stimulent la curiosité, le plaisir et le goût de la recherche. Enrichir le langage pour parler avec précision.

4.1. Découvrir les nombres et leurs utilisations

Depuis leur naissance, ils comparent, évaluent des longueurs (tailles), volumes, collections. Ils discriminent en PS les petites quantités (1, 2, 3) sur des dominos, dés. Ils énoncent les débuts de la suite numérique qui ne traduit pas une compréhension des quantités et nombres. L'école maternelle vise à faire comprendre que les nombres expriment des quantités (usage cardinal), un rang ou un positionnement dans une liste (usage ordinal).

4.1.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

La construction du nombre s'appuie sur la notion de quantité, sa codification orale et écrite, l'acquisition de la suite orale des nombres et l'usage du dénombrement. Ces apprentissages se développent en parallèle sans se coordonner : réciter loin la comptine et ne pas savoir dénombrer une collection. Développer la connaissance des petits nombres au C1, ce qui est différent de la numération et des opérations vues en élémentaire.

- **Construire le nombre pour exprimer les quantités** : ils ont la perception de la quantité (moins, beaucoup) mais doivent comprendre que les nombres décrivent des quantités et ont une logique :

changent quand on ajoute ou retire un objet, pas quand on remplace. Activités : comparer et produire des collections de même cardinal qu'une autre. D'abord produire une collection de 1 ou 2 éléments puis 3, 4. Vers 4 ans, nombres plus grands. Compréhension du nombre quand il est associé à une collection (5 peut désigner 5 fourmis ou 5 éléphants ou 5 objets différents). La maîtrise de la décomposition du nombre est une condition de la construction du nombre.

- **Stabiliser la connaissance des petits nombres** : au cycle 1, construction des quantités jusqu'à 10. Possibilité de comparer sur de grandes collections. La stabilisation de la connaissance du nombre (ex : 3) est la capacité à donner, montrer ou prendre un, deux, trois et composer et décomposer deux et trois. 2-4 ans : petits nombres jusqu'à 5 (activités nombreuses et variées sur la décomposition, recombinaison des petites quantités), observation des constellations du dé, utilisation des doigts de la main, correspondance terme à terme. Trois c'est deux et encore un. **Après 4 ans** : décomposition et recombinaison jusqu'à dix.

- **Utiliser le nombre pour désigner un rang, une position** : le nombre permet également de conserver la mémoire du rang (et la position) dans une collection (3^{ème} perle). Donc définir un point de départ, un sens de lecture, de parcours, soit un ordre. À l'oral, connaissance de la comptine numérique ; à l'écrit, écriture chiffrée. Pour faire le lien entre nombres et espace, utilisation de jeux de déplacement sur pistes (jeux de l'oie) et parcours rectilignes avec des cases de même taille numérotées.

- **Utiliser le nombre pour résoudre des problèmes** : dès la PS, situations problèmes concrètes proposées où la réponse n'est pas disponible immédiatement. Le nombre est utile pour anticiper le résultat d'une action (augmentation, réunion, partage...) ou des positions (déplacement en avant...). Ex : trouver le nombre pour compléter une collection. Questionnements pour anticiper, choisir, décider, recommencer. Matériel varié à disposition pour la manipulation. Répétition des situations, évolution, procédures à éprouver. Constructions dans l'espace (modèles avec cubes), reproduction sur papier, verser de l'eau jusqu'à la graduation, mesurer la température, suivre une recette...

- **Construire des premiers savoirs et savoir-faire avec rigueur**

● **Acquérir la suite orale des mots-nombres** : suite orale stable, ordonnée, segmentée et assez longue. **Avant 4 ans**, jusqu'à 5 ou 6 puis 30 en **fin de GS**. Comptines numériques avec d'autres mots que « undeutroisquatre ». Compter à partir d'un nombre donné, nombre avant, après, suivant, précédent, augmentation, diminution.

● **Écrire les nombres avec des chiffres** : les nombres écrits se rencontrent en classe, dans des jeux, le calendrier. Premières écritures des nombres introduites progressivement pour communiquer, comme le nombre d'absents, transmettre une information sans parler, l'écriture pour se souvenir : les nombres comme code commun. Le tracé des chiffres s'apprend avec la même rigueur que les lettres, **à partir de 4 ans**.

● **Dénombrer** : éviter le comptage-numérotage et faire apparaître lors de l'énumération de la collection, que chacun des noms de nombres désigne la quantité qui vient d'être formée (3 différent de 3^{ème}). Comprendre que toute quantité s'obtient en ajoutant un à la dénomination en avançant de 1 dans la suite des noms des nombres. Comprendre que toute quantité s'obtient en ajoutant un à la quantité précédente (ou enlever) et que sa dénomination s'obtient en avançant ou en reculant d'une unité. Pour dénombrer une collection ; synchroniser la récitation de la suite des mots-nombres et le pointage des objets (objets déplaçables ou non, dispositions différentes).

4.1.2. Ce qui est attendu des enfants en fin de maternelle : 16 compétences.

– Évaluer et comparer des collections d'objets avec des procédures numériques ou non numériques (perception immédiate, correspondance terme à terme, etc.).

– Réaliser une collection dont le cardinal est compris entre 1 et 10.

– Utiliser le dénombrement pour comparer deux quantités ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée (quantités inférieures ou égales à 10).

– Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang ou pour comparer des positions.

– Mobiliser des symboles analogiques (constellations, doigts), verbaux (mots-nombres) ou écrits (en chiffres), pour communiquer des informations orales et écrites sur une quantité, jusqu'à 10 au moins.

– Avoir compris que le cardinal ne change pas si on modifie la disposition spatiale ou la nature des éléments.

- Avoir compris que tout nombre s’obtient en ajoutant un au nombre précédent et que cela correspond à l’ajout d’une unité à la quantité précédente.
- Quantifier des collections jusqu’à dix au moins ; les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales.
- Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix.
- Parler des nombres à l’aide de leur décomposition.
- Dire la suite des nombres jusqu’à trente. Dire la suite des nombres à partir d’un nombre donné (entre 1 et 30).
- Lire les nombres écrits en chiffres jusqu’à 10.
- Commencer à écrire les nombres en chiffres jusqu’à 10.
- Commencer à comparer deux nombres inférieurs ou égaux à 10 écrits en chiffres.
- Commencer à positionner des nombres les uns par rapport aux autres et à compléter une bande numérique lacunaire (les nombres en jeu sont inférieurs ou égaux à 10).
- Commencer à résoudre des problèmes de composition de deux collections, d’ajout ou de retrait, de produit ou de partage (les nombres en jeu sont tous inférieurs ou égaux à 10).

4.2. Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Ils discernent intuitivement des formes (carré, triangle...) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire...). Connaissances et repères sur quelques formes et grandeurs en maternelle. Approche des formes planes, objets de l’espace, grandeurs se fait par la perception visuelle, la manipulation et coordination d’actions sur les objets avec le langage : description des objets et actions. Première approche de la géométrie et la mesure enseignées aux C2 et C3.

4.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Les inciter à regrouper des objets en « mettant ensemble ce qui va ensemble » pour comprendre qu’un objet peut appartenir à plusieurs catégories. Par des observations, comparaisons et tris, ils distinguent des critères (forme, longueur, masse, contenance), reconnaissent, distinguent, décrivent des solides puis des formes planes. Notion d’alignement (idem en EPS). Les formes planes sont plus abstraites que les solides et des termes prêtent à confusion (carré, cube). Vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle, disque plutôt que rond) que les enfants s’entraînent à comprendre puis utiliser. **Dès la PS**, suite d’objets en fonction de critères de formes et couleurs, premiers algorithmes simples. Puis, reconnaître un rythme dans une suite, la continuer, en inventer, compléter des manques.

4.2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin de maternelle : 7 compétences.

- Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme.
- Reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre).
- Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et ce dans toutes leurs orientations et configurations.
- Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance.
- Reproduire un assemblage à partir d’un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides).
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Identifier une organisation régulière et poursuivre son application.

5. Explorer le monde

5.1. Se repérer dans le temps et l’espace

Dès la naissance, les enfants perçoivent intuitivement des dimensions spatiales et temporelles de leur environnement : premiers repères, développement d’attentes, souvenirs d’un passé récent. Mais connaissances implicites limitées. Un des objectifs est de les amener à considérer le temps et l’espace comme des dimensions indépendantes des activités en cours et de dépasser leur propre point de vue. Expression orale avant, pendant, après, décontextualisée.

5.1.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Le temps : l’école maternelle vise la construction de repères temporels et la sensibilisation aux durées : temps court (activité (avant, après), journée), temps long (succession des jours dans la semaine, le mois, les saisons). Le temps très long est difficile notamment distinguer passé proche et lointain.

- **Stabiliser les premiers repères temporels** : organisation régulière de rituels qui marquent les passages d'un moment à un autre : Iers éléments stables d'une chronologie sommaire. Évocation, anticipation d'évènements proches du présent.

- **Introduire des repères sociaux** : dès la **MS**, quotidiennement, par les enfants pour déterminer les jours, les évènements de la vie scolaire. Relier les différents systèmes de repérage, les moments de la journée, les heures pour objectiver les durées et repères utilisés par l'adulte (dans 5 mn, dans une heure).

- **Consolider la notion de chronologie** : en **MS**, construction de la chronologie sur la semaine : évènements vécus avec étapes. Activités favorisant les marques temporelles dans le langage : hier, aujourd'hui, maintenant, demain, plus tard, ou utilisation des formes des verbes correspondantes. Les relations temporelles de succession, antériorité, postériorité, simultanéité sont traduites par les formulations verbales adaptées : avant, après, pendant, bien avant, en même temps. **GS** : évènements choisis en fonction des projets de classe ou du patrimoine architectural local, vie des parents, grands-parents.

- **Sensibiliser à la notion de durée** : se met en place vers **4 ans** de façon subjective. Amener non à mesurer le temps mais à la matérialiser en visualisant son écoulement grâce à des outils : sabliers, enregistrements de comptines...

L'espace

- **Faire l'expérience de l'espace** : connaissances liées aux déplacements, distances, repères spatiaux élaborés au cours des activités. Expériences variées et prises de repères sur l'espace. Les enfants l'explorent, le parcourent, observent des éléments fixes, mobiles, le déplacement des autres, anticipent leurs itinéraires grâce aux échanges langagiers. Repères élaborés par l'action, le langage à partir de son corps pour construire une image orientée.

- **Représenter l'espace** : restituer les déplacements grâce à des représentations diverses (photos, maquettes, plans...), échanges langagiers et en effectuer grâce aux consignes orales comprises et mémorisées. Relations à établir entre leurs déplacements et les représentations de ceux-ci. Représentations planes grâce au dessin, permettent des perceptions en 3 dimensions et codages en 2 dimensions faisant appel aux formes géométriques (rectangles, carrés, triangles, cercles).

Orientation dans un espace à 2 dimensions comme la page, le livre, le cahier.

- **Découvrir l'environnement** : l'observation est une activité centrale, d'abord dans l'école et ses abords (classe, école, village, quartier) puis découverte d'espaces moins familiers (campagne, ville, mer, montagne) à partir de documents et de situations vécues lors de sorties scolaires régulières. Également, observation des constructions humaines (maisons, commerces, monuments, routes, ponts). Questionnements et premiers classements, production d'images (appareil photographique numérique), recherche d'informations sur le terrain, dans des documentaires, sites Internet. Interroger les gestes du quotidien, faire prendre conscience d'interactions simples, les initier à une attitude responsable (respect des lieux, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement, etc.). Compléter et prolonger au travers des supports de travail, rituels, jeux, textes et histoires. À partir d'expériences vécues à l'école et en dehors favoriser une première découverte de pays et cultures pour les ouvrir à la diversité du monde ; possible en lien avec une première sensibilisation à la pluralité des langues.

5.1.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle : 9 compétences.

– Situer des évènements vécus les uns par rapport aux autres et en les repérant dans la journée, la semaine, le mois ou une saison.

– Ordonner une suite de photographies ou d'images, pour rendre compte d'une situation vécue ou d'un récit fictif entendu, en marquant de manière exacte succession et simultanéité.

– Utiliser des marqueurs temporels adaptés (puis, pendant, avant, après...) dans des récits, descriptions ou explications.

– Situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères.

– Se situer par rapport à d'autres, par rapport à des objets repères.

– Dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage).

– Élaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun).

- Orienter et utiliser correctement une feuille de papier, un livre ou un autre support d'écrit, en fonction de consignes, d'un but ou d'un projet précis.
- Utiliser des marqueurs spatiaux adaptés (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous, etc.) dans des récits, descriptions ou explications.

5.2. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Les enfants ont déjà des représentations. L'enseignant propose des activités qui les amènent à observer, interroger, construire des relations, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques (à catégoriser). Ils commencent à distinguer vivant/non vivant. Ils manipulent et fabriquent pour se familiariser avec les objets, la matière.

5.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

- **Découvrir le monde vivant** : observer la vie animale et végétale. Découvrir le cycle naissance/croissance/reproduction/vieillesse/mort. Soins aux élevages et plantations en classe. Identifier, nommer et regrouper des animaux en fonction des caractéristiques, modes de déplacements, milieux de vie. Avec les activités physiques, mieux connaître et maîtriser le corps : en prendre soin (forme, bien-être), désigner et nommer les parties du corps. Éducation à la santé visant les premiers savoirs, savoir-faire d'une hygiène de vie saine. Nutrition et éducation au goût. Aptitudes sensorielles pour différencier les caractéristiques olfactives, gustatives, tactiles, auditives et visuelles. En GS, comparer, classer, ordonner, décrire, catégoriser, grâce au langage. Protection du vivant et de l'environnement, attitude responsable.

- **Explorer la matière** : 1^{ère} appréhension du concept de matière par l'action sur les matériaux **dès la PS**. Actions variées (transvaser, malaxer, mélanger, transporter, modeler, tailler, couper, morceler, assembler, transformer). Utiliser des matières et matériaux naturels (eau, bois, terre, sable, air...) ou fabriqués (papier, carton, semoule, tissu...). Mélanges, dissolutions, transformations mécaniques ou avec la chaleur et le froid. Discussion pour acquérir des propriétés et transformations permettant de classer, désigner, définir des qualités avec le vocabulaire approprié.

- **Utiliser, fabriquer, manipuler des objets** : utiliser des objets, instruments, outils pour développer des habiletés, manipuler, découvrir les usages. Relier l'action ou choix d'un outil à l'effet désiré de **la PS à la GS** : coller, enfiler, assembler, actionner, boutonner, découper, équilibrer, tenir un outil scripteur, plier, gabarit, souris d'ordinateur, tablette numérique... Intégrer la chronologie des tâches et ordonner une suite d'actions (mode d'emploi, fiche de construction, illustrés en GS). Montages et démontages avec les jeux de construction, maquettes, fabrication d'objets. Constat de phénomènes physiques : instruments d'optique (loupes), ressorts, aimants, poulies, engrenages, plans inclinés... Agir plusieurs fois. Risques, prévention des accidents domestiques.

- **Utiliser des outils numériques** : comprendre l'utilité et utiliser tablette, ordinateur, appareil photo numérique. Recherches ciblées sur internet effectuées et commentées par l'enseignant. Projets de classe ou d'école à distance.

5.2.3. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle : 9 compétences.

- Reconnaître et décrire les principales étapes du développement d'un animal ou d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur des images fixes ou animées.
- Connaître les besoins essentiels de quelques animaux et végétaux.
- Situer et nommer les différentes parties du corps humain, sur soi ou sur une représentation.
- Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène corporelle et d'une vie saine.
- Choisir, utiliser et savoir désigner des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner etc.).
- Réaliser des constructions ; construire des maquettes simples en fonction de plans ou d'instructions de montage.
- Utiliser des objets numériques : appareil photo, tablette, ordinateur.
- Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques).
- Commencer à adopter une attitude responsable en matière de respect des lieux et de protection du vivant.